



Commune de Wavre

Réponses au Questionnaire –
Biodiversité soumis aux listes
électorales se présentant aux
élections d'octobre 2012

Listes électorales ayant répondu à notre questionnaire (par ordre chronologique) :

- FDF
- CDH
- ECOLO
- LB-MR

La liste PS n'a pas accusé réception de notre questionnaire et n'a pas répondu.

Les réponses transmises par les listes électorales et publiées ci-dessous n'engagent que leurs auteurs et aucunement l'asbl Natagora.

Question 1

Natagora : Quelles sont vos priorités en matière de conservation de la nature pour la prochaine législature ?

- FDF :
« Protéger et gérer les sites existants – articuler une pédagogie « découverte » de ces sites par l'organisation de visites guidées (écoles et éco-tourisme) ainsi que de l'organisation de vidéos conférences/débats dans les locaux communaux de manière à poursuivre et développer la sensibilité du plus grand nombre à l'écologie. »
- CDH :
« Nos priorités sont :
 - la préservation des espaces verts subsistant encore dans la commune, en particulier, ceux d'un grand intérêt biologique.
 - la réhabilitation des sentiers communaux dont beaucoup ont été indûment accaparés par des personnes privées
 - la lutte contre les espèces invasives de tout type qui menacent la biodiversité »
- ECOLO :
« De manière générale, nous considérons que les ressources naturelles font partie d'un patrimoine que nous recevons de nos parents et que nous devons transmettre à nos enfants sans le déprécier (nous recevons aussi un patrimoine social et un patrimoine économique, mais la conservation du patrimoine des ressources naturelles est une condition du développement). A ce jour, la société occidentale n'a pas intégré ce principe et dilapide le patrimoine des ressources naturelles. Dans les ressources naturelles, la conservation de la biodiversité est primordiale, au même titre que la lutte contre les changements climatiques.

Pour conserver la biodiversité, il faut ;

- Conserver les habitats, protéger les zones centrales et mailler le territoire, mais également préserver la biodiversité au sein des cultures et des jardins ;
 - Impliquer les services communaux dans les programmes de protection de l'environnement existants et promouvoir les actions visant à protéger et accroître la biodiversité : fauchage tardif, installation de ruches et nichoirs, haies indigènes, mesures agro-environnementales,...
 - Prévenir les inondations :
 - ◆ Favoriser la perméabilisation des sols : parkings verts, toitures végétales, bassins d'orage,...
 - ◆ Encourager et soutenir la récupération d'eau de pluie
 - ◆ Préserver les zones inondables
 - Remplacer l'usage des pesticides dans le cadre d'une utilisation communale par des moyens mécaniques et encourager les alternatives au niveau citoyen.»
- LB-MR :
« Durant celle législature, nous avons adhéré au Contrat de Rivière Dyle-Gette. Nous souhaitons continuer à nous inscrire dans les priorités du Contrat de Rivière au cours de la prochaine législature.
Le programme d'action du contrat de rivière 2011- 2013 prévoit des actions selon 8 axes différents. Nous continuerons à mener ces actions et participeront aux prochains programmes d'actions.
Nous avons mis en place un service environnement avec éco-conseiller et un conseiller en environnement. Ils continueront à proposer et mettre sur pied diverses actions de protection de la nature.
Enfin, Wavre est depuis un an « Commune Maya ». Ce statut nous donne de nombreuses obligations au niveau de la préservation de la flore et de la biodiversité. Nous poursuivrons cet engagement.»

Question 2

Natagora : Etes-vous prêt à soutenir le lancement d'un Plan Communal de Développement de la Nature ?

- FDF :
« Sous réserve de faisabilité, pourquoi pas. »
- CDH :
« Sans réserve, oui. »
- ECOLO :
« La réalisation de PCDN fait partie de notre programme. Nous voulons d'ailleurs que les PCDN influencent toute la politique communale, via une coordination des plans qui devraient être coordonnée via un Agenda 21 local. »
- LB-MR :
« Oui, nous sommes favorables à la mise en place d'un Plan Communal de Développement de la Nature. »

Question 3

Natagora : Prônez-vous la mise en œuvre d'une gestion différenciée des bords de voiries et espaces verts communaux ?

- FDF :
« Oui. Les bords de voirie devraient être davantage entretenus qu'ils ne le sont généralement tout en favorisant le maintien de biotops sains au profit de la faune endémique. »
- CDH :
« La gestion des bords de voirie et espaces verts communaux doit se faire en évitant le recours aux pesticides. Pour les bords de voirie, nous prônons le fauchage tardif, sauf dans les endroits où il pourrait mettre à mal la visibilité des automobilistes et ainsi mettre en danger les usagers. »
- ECOLO :
« Nous sommes évidemment en faveur de cette mesure, qui doit être reprise également dans le PCDN. »
- LB-MR :
« Oui, la Commune de Wavre procède déjà au fauchage tardif et n'utilise plus de pesticides ou d'herbicides pour les bords de voiries.
Par ailleurs, nous avons également mis en place un programme de protection des batraciens via des panneaux signalisant la migration des batraciens et des zones 30.»

Question 4

Natagora : Quelle est votre position quant à l'éventualité de la création d'un contournement de la ville de Wavre, projet qui induirait un impact fort défavorable sur plusieurs sites de grand intérêt biologique ?

- FDF :
« Nous ne sommes pas en possession d'une étude quelconque à ce sujet. Nous avons connaissance de ce projet qui vise à désengorger Wavre. Il s'agit de trouver une solution qui permette de réduire les pollutions diverses qui ont un impact **humain certain** et dans le même temps respecter les SGIB »
- CDH :
« Le projet de contournement nord a toujours été combattu par notre groupe politique. Pour résumer notre position, nous vous adressons ci-dessous le texte d'un exposé que nous avons fait lors d'une conférence d'Interenvironnement Wallonie à Wavre (Texte reporté à la fin de ce document) »
- ECOLO :
« Ce projet est depuis longtemps bloqué ou reporté. Et nous nous en réjouissons car il n'est nullement prioritaire à nos yeux. Si ceux qui se battent pour le faire avancer obtiennent gain de cause, nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour éviter qu'il ne porte atteinte aux différents sites à la défense desquels nous sommes très attachés. »
- LB-MR :
« Le contournement Nord a été identifié comme la meilleure solution de mobilité afin d'éviter le trafic de transit par le centre de Wavre et donc de le désengorger. La Région wallonne en sera le maître d'ouvrage mais il ne devrait avoir aucun impact négatif sur des sites d'intérêts biologiques puisque il ne passera pas dans des zones Natura 2000 et respectera donc les zones de préservation fixées au Plan de secteur. Par ailleurs, la procédure de permis devra prendre en compte les conclusions des études d'incidence.»

Question 5

Natagora : La commune de Wavre comporte plusieurs sites de grand intérêt biologique. La majorité d'entre eux ne bénéficie d'aucun statut légal de protection. Ne pensez-vous pas qu'il serait utile de pérenniser la protection de ces zones et, dans l'affirmative, comment comptez-vous le faire ?

- FDF :
« Si les SGIB de l'entité de Wavre se trouvent menacés par des projets (aménagement du territoire – spéculation ...), les autorités communales, les membres du conseil communal peuvent/doivent être interpellés et sensibilisés à ce sujet – à notre connaissance, tous les projets sont portés à la connaissance du public par divers moyens – en ce inclus les réunions de concertation avec les citoyens. **Le développement durable est aujourd'hui une « notion » concrète que nul ne peut plus bafouer impunément**, les recours aussi existent - la protection de ces zones est donc, a priori ipso facto pérennisée. A ce stade, quel serait l'intérêt de légiférer d'autant que l'extension urbaine et industrielle de Wavre atteint ses limites ? Ecologie et activités humaines sont compatibles, à chacun d'y veiller et d'y participer au poste qu'il occupe. En cas de nécessité, cette position est révisable. Ceci peut se résumer par vigilance et bon sens plutôt qu'intégrisme vert.

REMARQUE : La gestion des SGIB doit se faire en bonne intelligence/coordination avec la province du BW et les communes limitrophes à Wavre. Il est insensé d'avoir un plan strictement communal sans tenir compte des réalités limitrophes – S'inscrire dans un projet plus large et/ou global. »

- CDH :
« Cette dernière question nous renvoie à la priorité n°1 que nous avons énoncée en réponse à la première question. La mise en oeuvre de toute action de protection ne pourra se faire qu'en partenariat avec des personnes et des organismes compétents en la matière – et Natagora en fait partie - et au cas par cas. »
- ECOLO :
« Nous soutenons le principe de la protection de ces milieux. La Province dispose de subsides pour acquérir et entretenir ce genre de milieux : il faudrait en solliciter (sans garantie d'en obtenir néanmoins). Ces zones doivent être reprise dans le PCDN. »
- LB-MR :
« Outre les sites Natura 2000, déjà protégés légalement, Wavre compte plusieurs sites d'intérêt biologique.
La grande majorité d'entre eux sont déjà protégés par une zone forestière ou une zone verte : Etang de Gastuche, Clairière de Beumont, Bois de Rixensart-Limal-Bierges, Bois des Vallées, Lande du Bois des Templiers.
Deux sites (Marais de la ruelle à l'Buse, Lande du bois de Pierre) d'intérêt biologiques sont situés en partie en zone de loisir et en zone d'habitat. Les éventuels permis d'urbanisme y seraient délivrés en en tenant compte.
Notre conseiller en environnement s'implique également dans l'identification de sites d'intérêt biologique et analyse les différentes possibilités pour mieux les protéger.»

Complement CDH à la question 4 relative au contournement nord de la ville de Wavre.

Conférence Inter environnement Wallonie

Wavre, le 18 septembre 2007

Les enjeux du contournement nord de Wavre

Le projet du contournement nord de Wavre est sans conteste un dossier difficile. Les différents acteurs de notre société en invoquent les enjeux. Les entrepreneurs du zoning nord veulent une accessibilité aisée à leurs bâtiments ; les autorités communales répondent que seul un contournement nord pourrait garantir cette accessibilité sans compter qu'il désengorgerait le centre ville; les riverains, les amis de la nature et une frange non négligeable de la population wavrienne mettent en cause le saccage environnemental généré par ce projet, d'autant plus absurde qu'il ne résoudrait pas les problèmes que je viens d'évoquer ; par contre, d'autres Wavriens habitant les voies de transit empruntées par les automobilistes sont persuadés que le contournement nord verra la fin des nuisances qu'ils subissent quotidiennement...

Devant tant d'opinions divergentes, il était important qu'un plan de mobilité voie le jour afin de mieux éclairer tout un chacun sur les meilleurs choix à faire.

Las, en fait de plan de mobilité, nous avons eu droit à un plan de sécurité routière, lequel est en réalité un plan de mobilité communale dont on a retiré tout ce qui était la consultation de la population. L'étude du plan de sécurité routière s'est achevée il y a trois ans, mais les résultats n'ont pas encore été publiés, ni débattus en conseil communal. Les conclusions sont cependant connues : il faut un contournement nord à Wavre, c'est une condition nécessaire pour un développement harmonieux du zoning nord. Les conclusions sont connues depuis trois ans, mais le pouvoir communal a confisqué tout débat avec la population et ses mandataires, d'où une frustration bien compréhensible dans le chef des opposants au projet.

Face à cette situation, quelle est la position du cdH ?

1. Notre parti est contre le projet du contournement nord, essentiellement pour deux raisons :

a) Nous ne sommes pas convaincus de l'utilité de ce projet. En particulier, de l'argument principal invoqué dans les conclusions de Transitec. Celui-ci justifie le contournement en tant qu'itinéraire de délestage de la E411 et de sa sortie au pont de Bierges pour le trafic venant du sud .

b) Nous n'acceptons pas que ce projet nous soit imposé sans qu'un vrai débat démocratique soit organisé dans notre commune. Le contournement nord est un véritable saccage environnemental, il suffit de se rendre sur le terrain pour s'en convaincre. Personne ne nie que cette route va enlaidir le site superbe de la ferme de l'Hosté et de la villa romaine, qu'elle va dégrader considérablement le cadre de vie des habitants du Culot, qu'elle va traverser des zones de protection biologique inscrites sur le plan de secteur. Si l'on demande aux Wavriens de tels sacrifices, la moindre des choses serait de leur permettre d'en débattre, sur base de données sérieuses et scientifiques.

Nous sommes donc « contre », mais ouverts au débat.

2. Conscient des difficultés de circulation croissantes dans le parc industriel nord, le cdH propose plusieurs alternatives au contournement nord qui, prises ensemble, pourraient sensiblement améliorer la situation :

a) La mise à quatre bandes de la Chaussée des Collines avec fermeture de la berme centrale jusqu'au carrefour avec la RN4 (l'opération est déjà en cours) ;

b) L'utilisation du pont de la sucrerie afin de décharger une partie du trafic du pont de Bierges ;

c) La création, au niveau de la station service, d'un parking d'échange avec navettes de minibus vers les entreprises du zoning.

Telle est la position de notre groupe cdH de Wavre. C'est celle que nous défendons depuis le début devant les Wavriens, au conseil communal et auprès des ministres de la Région wallonne.